

Extrait des délibérations du Conseil Municipal de DRUELLE BALSAC

Séance du 02 avril 2026

L'an deux mil vingt-six et le deux avril à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de DRUELLE BALSAC s'est réuni à la mairie, 2 rue du Stade, sous la présidence de Monique FOURNIER, maire.

Date de la convocation :	27/03/2026
Membres en exercice :	27
Présents :	25
Qui ont pris part à la délibération :	27

Étaient présents : Hervé BARTOLOZZI, Nicolas BONHOMME, Jean-Louis CABRIT, Marlène CAZOR, Audrey COLLINET, Laurent COT, Séverine DELTORT, Antonin FABRE, Monique FOURNIER, Sylvie GARIEL, Julien GOMBERT, Geneviève GONZALEZ, Benjamin JOFFRE, Pierre JOFFRE, Catherine LAFON, Frédéric LATIEULE, Elise LORTHIOIR, Julien MARTINEZ, Benjamin PALOUS, Emilie POMMIE, Jean-Paul REMISE, Elodie RIVIERE, Audrey ROUTHÉ, Aurélie SOUFLI, Marlène URSULE

Absents et excusés : Joëlle ROMEO (pouvoir à Sylvie GARIEL), Guillaume CHAMBERT (pouvoir à Monique FOURNIER)

Secrétaire de séance :

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Aurélie SOUFLI a été désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Madame le Maire déclare la séance du conseil municipal ouverte à 20 heures 30.

11 - DETERMINATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Madame le Maire indique au conseil municipal que l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales permet au conseil municipal de constituer des commissions d'instruction exclusivement de conseillers municipaux.

Il propose de créer les commissions ci-après :

COMMISSION COORDINATION GENERALE, FINANCES, BUDGET :

Référent : Guillaume CHAMBERT

Membres : Marlène URSULE, Frédéric LATIEULE, Elodie RIVIERE, Jean-Louis CABRIT, Aurélie SOUFLI, Jean-Paul REMISE, Audrey ROUTHÉ

COMMISSION ECOLE ET VIE SCOLAIRE :

Référent : Marlène URSULE

Membres : Nicolas BONHOMME, Antonin FABRE, Sylvie GARIEL, Julien MARTINEZ, Elise LORTHIOIR, Emilie POMMIE, Marlène CAZOR

COMMISSION AMENAGEMENT, URBANISME, ENVIRONNEMENT :

Référent : Frédéric LATIEULE

Membres : Hervé BARTOLOZZI, Nicolas BONHOMME, Jean-Louis CABRIT, Audrey COLLINET, Laurent COT, Julien GOMBERT, Benjamin JOFFRE, Pierre JOFFRE, Jean-Paul REMISE, Elodie RIVIERE, Marlène URSULE

COMMISSION SOLIDARITE, ACTION SOCIALE :

Référent : Elodie RIVIERE

Membres : Sylvie GARIEL, Elise LORTHIOIR, Joëlle ROMEO, Geneviève GONZALEZ, Séverine DELTORT, Emilie POMMIE, Marlène CAZOR

COMMISSION VOIRIE, TRAVAUX ET SERVICES MUNICIPAUX :

Référent : Jean Louis CABRIT

Membres : Hervé BARTOLOZZI, Nicolas BONHOMME, Audrey COLLINET, Laurent COT, Julien GOMBERT, Benjamin JOFFRE, Pierre JOFFRE, Elodie RIVIERE, Jean-Paul REMISE, Marlène URSULE, Frédéric LATIEULE

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE, MANIFESTATIONS, CULTURE :

Référent : Aurélie SOUFLI

Membres : Laurent COT, Catherine LAFON, Audrey COLLINET, Geneviève GONZALEZ, Pierre JOFFRE, Julien MARTINEZ, Sylvie GARIEL, Séverine DELTORT

COMMISSION RELATION AVEC RODEZ AGGLOMERATION :

Référent : Jean Paul REMISE,

Membre : Elodie RIVIERE

COMMISSION PETITE ENFANCE, JEUNESSE :

Référent : Audrey ROUTHÉ

Membres : Nicolas BONHOMME, Antonin FABRE, Sylvie GARIEL, Julien MARTINEZ, Elise LORTHIOIR, Emilie POMMIE, Marlène CAZOR

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits,
et ont signé les membres présents.

Le secrétaire de séance,
Signé, Aurélie SOUFLI
Acte dématérialisé

La Maire,
Signé, Monique FOURNIER
Acte dématérialisé

Le Maire certifie exécutoire la
présente délibération

Publiée le

Transmise en Préfecture le

Délais et voies de recours Conformément aux articles R421-1 et R421-5 du Code de Justice Administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le Tribunal administratif peut également être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>